



CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA

Bureau du 13 octobre 2025

DÉLIBÉRATION DU BUREAU

DE LA

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA

OBJET : Financements de trois projets sportifs et animations du territoire - (3^{ème} session année 2025)

L'an deux mille vingt-cinq, le 13 octobre à 9h, le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni dans les locaux de la Communauté d'Agglomération de Bastia, Port Toga sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO.

PRÉSENTS :

Louis POZZO DI BORGO, Michel ROSSI, Pierre SAVELLI, Gérard ROMITI, Emmanuelle de GENTILI, Serge LINALE, Jean-Louis MILANI, Marie-Hélène PADOVANI, Jean-Charles LEONARDI.

ABSENTS :

Leslie PELLEGRINI, Jean-Jacques PADOVANI, Michel SIMONPIETRI, Gilles SIMEONI.

Nombre de membres composant le Bureau : 13

Nombre de membres en exercice : 13

Quorum : 7

Votants : 9

Pour : 9

Contre : -

Abstention : -

Monsieur Louis POZZO DI BORGO ouvre la séance.

OBJET : Financement de trois projets sportifs et animations du territoire - (3^{ème} session année 2025)

Le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral N°2B 2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia en date du 24 juillet 2020 qui délègue certaines compétences au Bureau et notamment :

- En matière de subventions : les subventions attribuées aux associations sportives dans le respect du règlement d'attribution approuvé par le Conseil ;

Considérant les dossiers d'appels aux projets sportifs du territoire présentés par les associations, citées dans le tableau ci-dessous, et qui s'inscrivent parfaitement dans le cadre du projet d'animation sportive du territoire communautaire ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Oui l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

ATTRIBUE (À l'unanimité)

Aux Associations désignées dans le tableau ci-dessous, l'aide financière correspondante pour un montant total de 2 500 € (deux mille cinq cents euros) au titre de la troisième session des projets sportifs et animations du territoire pour l'année 2025 ;

Association	Projet	Proposition de subvention
Aero Gym K	Création d'une école « Pom Pom Girl »	500
Aikido Club Bastiais	Stage International	1 000€
I Filanci	Trail Chjaru di Luna	1 000 €
TOTAL		2 500 €

AUTORISE

Le Président à signer tous documents se rapportant à ce dossier ;

DIT

Que les crédits sont prévus au Budget de la Communauté d'Agglomération de Bastia Compte 6574 - fonction 40 ;

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.



LE PRÉSIDENT

POZZO DI BORGIO
LOUIS POZZO DI BORGIO

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans le délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens" accessible depuis l'adresse : www.telerecours.fr